

NAPOLÉON BONAPARTE : HÉRITAGES DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE

HISTOIRE



GOLDCHER Alain

*Docteur en médecine
et Enseignant
à la faculté de médecine
de Paris*



Sous le Consulat puis l'Empire, Napoléon fait paraître environ 200 lois et décrets. Peu de gens savent qu'environ la moitié gère toujours notre quotidien. Il s'agit essentiellement de ce qu'il appelait les « masses de granite », véritables corps intermédiaires entre l'État et le peuple. Pour lui, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » de la Révolution devait être remplacée par « Égalité, Justice, Ordre puis Liberté »

Logiquement, il commence par publier des textes pour améliorer la justice et l'ordre : statut des professions judiciaires, codes napoléoniens, Conseil d'État, administration territoriale (préfets, maires, cadastres)

Puis suivent les textes concernant le redressement de l'économie : Cour des Comptes, banque de France, direction du Trésor, système métrique

La Sécurité publique : corps des pompiers, préfet de police, gendarmerie, garde champêtre

L'amélioration de la vie quotidienne : cultes, loisirs, enseignement, université, urbanisme, travaux publics, hygiène et santé publique...

Les jeudis de 10h à 12h

Janvier	9 - 16 - 23 - 30
Février	6 - 13

6 séances de 2 heures soit 12 heures

29/05/2024

Créteil

Centre social Kennedy

36, boulevard J.F. Kennedy

Bus 117 - 217 - 308 Arrêt : J. Kennedy

Tarifs : 60 € - 65 €

10 participants minimum - 20 personnes maximum

Ouverture du cours sous condition de regrouper

un minimum de participants.

